

LE TEMPS DES GUERRES / Témoignage de villeurbannais

La déclaration de guerre, témoignage d'Anna Dousot

En cet été de 1914

Je ne me souviens plus de la raison qui fait qu'au lieu d'être à Villeurbanne, rue du 4 août, je me trouve chez ma grand-mère paternelle. Mon Dieu ! Que je l'aime cette grand-mère.

Donc, je suis à la campagne, la vraie campagne, au milieu des champs et des bois - mes souvenirs sont flous. J'ai 5 ans - mais il s'est passé en moi quelque chose d'inoubliable.

Nous étions au village, avec les autres enfants du pays, tout à coup les cloches se mirent à sonner, à grande volée, nous étions trop enfants pour savoir qu'en ce jour elles remplaçaient le tocsin.

Je ne sais plus qui nous a dit : « Rentrez chez vous et annoncez à toutes les personnes que vous rencontrerez et, dans toutes les maisons : la guerre est déclarée »

Songez, nous étions chargés d'une mission officielle, les cloches sonnaient. C'était la gaieté.

Nous sommes partis en nous tenant par la main, en sautillant et en chantant : « La guerre est déclarée, la guerre est déclarée ».

Cela a duré jusqu'à ce que nous entrions dans la première ferme.

Là nous avons annoncé la fameuse nouvelle, mais quelle

ne fut pas notre surprise. La maîtresse de maison se mit à pleurer. Notre nouvelle n'apportait pas la joie, mais une immense tristesse qui m'envahit jusqu'au plus profond de moi. Finis les chants - je crois bien que je n'ai plus chanté de bon cœur jusqu'au jour béni du 11 novembre 1918.

Pour cette femme - fermière - dont les deux fils et le mari étaient mobilisables, au plein milieu de l'été, c'était en plus du sentiment familial déchirant, le : « Que vais-je faire ? »

Ce qui s'est passé ensuite, je ne m'en souviens plus. Je crois que j'avais reçu un véritable choc. Les visages se sont rembrunis et beaucoup se sont couverts de larmes, surtout chez les femmes. Les hommes étaient plus patriotes courageux, et surtout que la guerre ne durerait pas. Hélas !

Ce qui s'est passé dans notre famille pendant la guerre

Le frère aîné de maman, mobilisé, au front depuis le début, est rentré, dans sa famille à la campagne, à pied, renvoyé par l'armée, pour cause de maladie respiratoire et cardiaque, contractée à la guerre.

1915 : un autre frère de maman, avait sa permission dans sa poche pour revenir passer quelques jours auprès de sa jeune

épouse et de ses deux petites filles. Mais à ce moment, on ne quittait pas les premières lignes, sans rapporter quelques éclats d'obus, pour faire des bagues. Il voulut faire comme tous. C'est là que la destinée l'attendait, lui qui avait tant lutté, reçut un éclat d'obus et mourut sur place.

Un autre de maman mourut chez lui, des suites d'une maladie pulmonaire contractée au front.

Le frère de mon père fut blessé et dut être trépané.

Quant à mon père, les autorités militaires l'avaient refusé, pour varices trop dangereuses, contractées certainement lorsqu'il était trop jeune pour effectuer son travail de meunier. Il avait porté des charges trop lourdes (sacs de blé ou de farine). Il souffrait beaucoup de cet état qui le faisait traiter d'embusqué par les gens qui ignoraient. Il a reçu beaucoup de convocations, s'est toujours présenté, mais a toujours été refusé. Le risque était trop grand, il ne pouvait pas rester debout longtemps, ses jambes se piquetaient de rouge, malgré ses bas à varices. Au fond de lui, il aurait préféré être au milieu de ses semblables que de se sentir militairement inutile. Pour un homme, à ce moment, c'était une grande déception.

Les femmes de ce temps-là étaient très souvent vêtues de noir. Le deuil était entré dans presque toutes les familles.

LE TEMPS DES GUERRES / Témoignage de villeurbannais

La déclaration de guerre, témoignage d'Anna Dousot (suite)

Les chaussures manquaient. La mairie de Villeurbanne en était arrivée, à distribuer des bons de galoches et de tabliers de classe, pour les familles ayant plusieurs enfants.

A la sortie de la classe, je suis allée souvent faire la queue, à la boulangerie de la rue Pierre Barantin. Le pain n'était pas bon, mais il fallait s'en contenter. Le sucre était rare et a été remplacé plus tard par de la saccharine.

Il y avait aussi le chauffage. Nous allions glaner les déchets de charbon, à l'usine électrique du canal, vers l'ancien cimetière de Cusset.

Un beau jour vint enfin, ce 11 novembre 1918.

J'étais à l'école, rue Frédéric Faÿs. Je crois qu'il était vers onze heures du matin. On nous a annoncé que l'Armistice était signé. Cette fois c'était la joie, la vraie, mais j'ai vu beaucoup de pleurs. C'était en pensant à ceux qui ne reviendraient pas.

La vie a recommencé, mais les privations n'étaient pas finies. Tant pis, on s'arrangerait; cela ne pouvait aller que mieux.

In Quand les villeurbannais
racontent leur ville n°11 : « 1934-1994 –
Les Gratte-ciel ont soixante ans », mai 1994

LE TEMPS DES GUERRES / Témoignage de villeurbannais

Un certain 11 novembre, témoignage par Germaine Berlioz

Habitant les Gratte-Ciel, comme chaque année j'ai pu de ma fenêtre voir et entendre la musique militaire.

A leur suite, derrière nos drapeaux, la foule s'apprêtait à rejoindre la place du Docteur Goujon pour fleurir le monument des Villeurbannais qui avaient laissé leur vie à la guerre de 1914-1918.

Et je me suis souvenu de cette année 1918.

J'avais 9 ans, j'étais très jeune à cette époque mais je n'ai pas oublié ce 11 novembre-là.

Pendant cette guerre mes parents, habitants de Tarare, avaient immigré à Villeurbanne pour rejoindre mon père. Celui-ci blessé en 1915 n'avait pas encore été démobilisé, mais après guérison, transféré pour travailler à l'usine d'armement de Gerland.

La famille réunie avait trouvé à se loger place Grandclément. Dire l'émotion de mes parents n'est pas possible.

Villeurbanne ne suffisait plus, il fallait voir ce qui se passait ailleurs et mon père dans la soirée décidait qu'on irait voir à Lyon et c'est surtout de Lyon dont je me souviens le plus.

Rue de la République, c'était la cohue, mon père ayant juché ma petite sœur sur ses épaules essayait de fendre la foule, et moi ne lâchant pas la main de ma mère, nous suivions

péniblement. Des gens s'embrassaient sans se connaître, des groupes se formaient et avançaient en chantant, c'était une foule énorme, en joie que je garde en mémoire. Vers minuit, souls de bruit nous sommes rentrés dans notre Villeurbanne avec un des derniers trams.

J'ai débordé sur Lyon mais cette ville pour les Villeurbannais est une si proche voisine, c'est la porte à côté de la nôtre.

Cette petite tranche de vie n'est bien sûre pas spécialement de notre ville, elle est hélas mondiale mais j'ai pensé que l'important c'est de noter pour nos petits-enfants ce qu'a représenté ce 11 novembre 1918 pour nous, leurs grands-parents, la fin de cette guerre cause de tant de malheurs en plus de toutes celles qui remplissent leurs livres d'histoire.

Et pourtant ! Tout a bien vite recommencé en 1944. Dans le futur qu'est-ce qui attend nos descendants ?

Le monde est décidément bien stupide !

In Quand les villeurbannais racontent leur ville n°11 : « 1934-1994 – Les Gratte-ciel ont soixante ans », mai 1994

LE TEMPS DES GUERRES / Les impacts de la première guerre mondiale

La mobilisation du maire de Villeurbanne, Jules Grandclément en 1915

[...] La mobilisation a produit un bouleversement dans toutes les Administrations municipales, notamment dans les grandes villes et surtout dans les centres ouvriers. Villeurbanne est administrée par un Maire et trois adjoints. Depuis le début des hostilités par suite du décès de notre ami Baratin et la mobilisation de notre Maire, l'Administration municipale a été confiée aux deux adjoints Perroncel et Kahn. Nous sommes heureux de constater qu'ils ont apporté l'accomplissement de leur mission pénible et délicate avec une vive intelligence et une activité inlassable. Nous les félicitons de leur dévouement et de leurs efforts, amis en présence d'une guerre aussi longue dont la fin paraît lointaine et problématique, je crois qu'il serait sage et prudent d'alléger leur travail par l'adjonction de deux délégués placés à la tête de deux commissions importantes : travaux publics et voirie par exemple. En conséquence, j'ai l'honneur de vous soumettre la proposition suivante :

Vue l'importance de la Commune de Villeurbanne qui devient par suite de la prolongation de guerre difficile à administrer, vu le décès de l'adjoint Baratin et la mobilisation du Maire Docteur Grandclément, j'ai l'honneur de proposer au Conseil Municipal que deux conseillers soient adjoints à l'Administration pendant toute la durée des hostilités.

Cette proposition est acceptée et elle est renvoyée à la prochaine réunion publique pour la nomination de ces deux délégués. [...]

Délibération du Conseil municipal,
séance extraordinaire du 23 août 1915 -
Extrait du registre des délibérations municipales 1911-1919
Archives municipales de Villeurbanne

LE TEMPS DES GUERRES / Les impacts de la première guerre mondiale

Livraison de semences de pommes de terre

Semences
de
pommes
de terre

En Conseil Municipal,
Su la loi du 6 octobre 1916 ;
Su la circulaire, en date du 1^{er} Mars 1917, du Ministre de
l'Agriculture et du Ministre du Ravitaillement ;
Su les demandes formulées par les Cultivateurs de la Commune
en vue d'obtenir des semences de pommes de terre,
Décide :

M. le Ministre d'Agriculture est prié d'attribuer à la
Commune une quantité totale de 25000 kilogs de semences de pommes de
terre livrables en gare de Villeurbanne, département du Rhône ;
Le Conseil Municipal s'engage dans les conditions prévues
par la circulaire susvisée, à rembourser au Service du Ravitaillement,
après la prochaine récolte de pommes de terre, et, au plus tard, le
premier Décembre 1917, soit en nature, soit en numéraire, suivant ce
qu'il en sera décidé ultérieurement par le Conseil, la valeur des se-
mences ainsi cédées à la Commune.

Les dépenses à engager et les avances à faire pour effec-
tuer ces remboursements seront assurées dans les conditions prévues par
l'article 2 de la loi du 6 octobre 1916 sur la mise en culture des terres
abandonnées et l'organisation du travail agricole pendant la guerre.

Délibération du Conseil municipal,
séance extraordinaire du 2 avril 1917 -
Extrait du registre des délibérations municipales 1911-1919
Archives municipales de Villeurbanne

LE TEMPS DES GUERRES / Les impacts de la première guerre mondiale

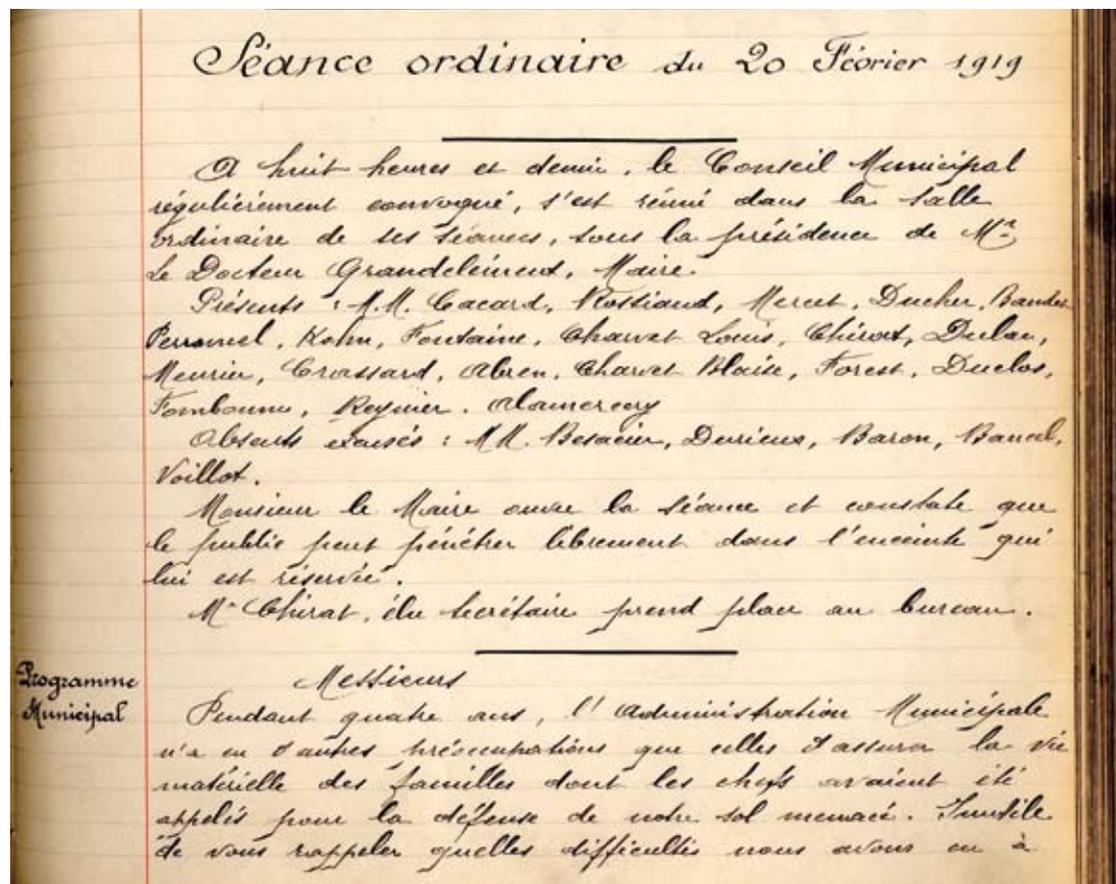
Le retour de Jules Grandclément en 1919

« [...] Messieurs,

Pendant quatre ans, l'Administration municipale n'a eu d'autres préoccupations que celle d'assurer la vie matérielle des familles dont les chefs avaient été appelés pour la défense de notre sol menacé. Inutile de vous rappeler quelles difficultés nous avons eu à surmonter pour résoudre les différents problèmes et mener à bien l'œuvre entreprise. Aussi, maintenant que l'agression dont a été victime notre pays est terminée, je vous convie, messieurs, à reprendre notre vie municipale d'avant-guerre et à solutionner aux mieux des intérêts de la collectivité les différentes questions inscrites à notre programme.

Le premier point abordé concerne la voirie et débute sur le constat de « l'état lamentable de nos chemins, situation à laquelle il conviendrait de remédier immédiatement ». [...]

Délibération du conseil municipal, séance ordinaire
le 20 février 1919 - Extrait du registre
des délibérations municipales 1911-1919
Archives municipales de Villeurbanne



L'aide aux nécessiteux

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal, séance extraordinaire du 8 avril 1915

Archives municipales de Villeurbanne

DÉPARTEMENT DU RHONE

ARRONDISSEMENT DE LYON

COMMUNE

DE

VILLEURBANNE



OBJET :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU

CONSEIL MUNICIPAL

Séance Extraordinaire du 8 avril 1915

Compte rendu affiché le

Président : M. PERRONCEL, Adjoint

Secrétaire élu : M.

Présents : MM. Docteur J. GRANDCLEMENT, Maire.

PERRONCEL, KAHN, adjoints ;

~~MICHUT, CACARD, ALAMERCERY, DUCLOS, DURIEUX, ROSSIAUD, FOMBONNE, MERCET, DUCHER, BANDET, BARON, BESACIER, ROSTAINGT, FONTAINE, VIVIER, CHARVET Louis, FOREST, CHIRAT, DULAC, MEURIER, REYNIER, CRASSARD, COEUR, BANCEL, VOILLOT, ABREN et CHARVET Blaise.~~

Absents : MM. MICHUT, CACARD, MEURIER

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL.

Le Président expose au Conseil que dans sa séance du 18 août 1914, le Conseil Général a voté un crédit de 60.000 francs à inscrire au budget départemental (chapitre 28) pour subventions aux Communes pour dépenses exceptionnelles à l'occasion de la guerre.

Ce crédit devant être réparti par les soins de la Commission départementale.

La Commune de Villeurbanne, pour venir en aide aux nécessiteux par suite de la mobilisation, a créé dans la Commune des soupes populaires qui ont fonctionné depuis le 9 août 1914 au nombre de 6 dans les différents quartiers; ces soupes populaires comme vous le savez, distribuait des repas gratuits, matin et soir; puis en raison des allocations militaires, ont été peu à peu réduites à 5, puis à 4, et enfin complètement supprimées au 31 mars dernier.

Ces repas ont été très dispendieux pour la Commune, prin-

L'aide aux nécessiteux

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal, séance extraordinaire du 8 avril 1915

Archives municipales de Villeurbanne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

cipalement au premier temps de la mobilisation, alors que les allocations militaires ne venaient pas encore réduire le nombre des nécessiteux. En évaluant à une moyenne de 10.000 francs par mois la dépense qui en est résulté pour la Commune, j'estime que nous sommes encore au-dessous de la vérité. Dans ces conditions, la dépense effectuée pour être évaluée pour les huit mois pendant lesquels les soupes populaires ont fonctionné, à la somme de 80.000 francs.

Je vous propose, Messieurs, de demander au Conseil Général une subvention qui pourrait être évaluée au 1/10 de la dépense effectuée, soit à la somme de 8.000 francs.

Cette somme permettrait de récupérer une partie des dépenses occasionnées pour venir en aide aux nécessiteux du fait de la guerre, dans une commune essentiellement ouvrière, et qui, plus particulièrement, a souffert du fait du chômage.

Le Conseil, après délibération, est d'avis qu'il y a lieu de demander à la Commission Départementale de vouloir bien comprendre la Commune de Villeurbanne pour une somme aussi élevée que possible dans la répartition de la somme de 60.000 francs pour subventions aux Communes pour dépenses exceptionnelles à l'occasion de la guerre.

Fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre après lecture faite.

Pour copie conforme,

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué :



L'œuvre des prisonniers de guerre

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal, séance extraordinaire du 8 avril 1915

Archives municipales de Villeurbanne

DÉPARTEMENT DU RHONE

ARRONDISSEMENT DE LYON

COMMUNE

DE

VILLEURBANNE



OBJET :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Séance Extraordinaire du 8 avril 1915

Compte rendu affiché le

Président : M. PERRONCEL, Adjoint

Secrétaire élu : M. FOMBONNE

Présents : MM. Docteur J. GRANDCLÉMENT, Maire ;
PERRONCEL, KAHN, adjoints ;

MICHUT, CACARD, ALAMERCERY, DUCLOS, DURIEUX, ROSSIAUD,
FOMBONNE, MERCET, DUCHER, BANDET, BARON, BESACIER,
ROSTAINGT, FONTAINE, VIVIER, CHARVET Louis, FOREST, CHIRAT,
DULAC, MEURIER, REYNIER, CRASSARD, CŒUR, BANCEL, VOILLOT,
ADRIEN et CHARVET Blaise.

Absents : MM. MICHUT, CACARD, MEURIER.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL.

SUBVENTION A L'OEUVRE MUNICIPALE DU *Paquet*
du PRISONNIER DE GUERRE DE LYON.

Le Président expose au Conseil que, sous la présidence de Monsieur HERRIOT, Maire de Lyon, fonctionne à l'Hôtel de Ville l'Oeuvre Municipale du Prisonnier de Guerre, qui vient en aide, sous forme de paquets, aux prisonniers, même ceux de la banlieue, et qu'un certain nombre de prisonniers villeurbannais ont bénéficié de ces envois.

Il propose, en conséquence, d'allouer une subvention de Cent francs à l'Oeuvre Municipale du Prisonnier de Guerre de Lyon.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, vote la subvention et dit que la dépense sera prélevée sur l'article 161 du Budget Primitif de 1915 : " Secours aux familles nécessiteuses pendant la guerre. "

Ainsi fait et délibéré par les membres présents, qui ont signé au registre après lecture faite.

Pour copie conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint délégué :

VU ET APPROUVÉ

Lyon, le 11 MAI 1915

PAR DÉLÉGATION
LE MAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE
L'ADJUIANT GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION



L'œuvre des prisonniers de guerre

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal, séance extraordinaire du 8 avril 1915

Archives municipales de Villeurbanne

SUBVENTION A L'OEUVRE des PRISONNIERS DE GUERRE.

Messieurs,

Ainsi que vous le savez, il existe à la Mairie de Lyon, fonctionnant sous les auspices de Mr. le Maire de cette ville, un Comité des Prisonniers de guerre, qui, outre les recherches des combattants disparus, a mis à son programme l'envoi de paquets de vêtements et tous objets dont peuvent avoir besoin les prisonniers internés en Allemagne.

L'Oeuvre des Prisonniers de guerre n'a pas limité aux seuls habitants de Lyon ses bons offices. A plusieurs reprises, elle a été sollicitée en faveur de familles ou prisonniers de la périphérie, et notamment est venue en aide à un certain nombre de nos administrés. Le Président de l'Oeuvre a donné l'assurance à notre Collègue KAHN qu'il ne se départirait pas de cette attitude.

J'ai estimé, dans ces conditions, qu'il y avait lieu de contribuer à l'initiative philanthropique de la Ville de Lyon, et je vous propose de voter une subvention de 100 francs à l'Oeuvre des Prisonniers de Guerre de Lyon.

La dépense sera prélevée sur l'article 161 du Budget primitif "Secours aux familles nécessiteuses pendant la durée de la guerre."

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué :



LE TEMPS DES GUERRES / Commémorations

VUE D'ENSEMBLE DES MONUMENTS AUX MORTS À VILLEURBANNE



LE MONUMENT AUX MORTS 1914/1918

